



## **Attestation de présences aux réunions de Narcotiques Anonymes**

Le CSL Rive-Sud a adopté en consensus (décembre 2016), une procédure uniforme pour la signature des attestations de présences aux réunions.

**-Les attestations doivent être placées sur la table de l'animateur au début de la réunion**

**-Un des officiers (Sect. /Très/RSG/ Adjoint) du groupe signe les attestations à la fin de la réunion (nom du groupe, ville, date, heure début, heure de fin et signature) et il la remet ensuite au membre à qui la feuille appartient.**

**Merci de votre collaboration à tous.**